

# ATELIER NATIONAL SUR LE ROLE ET LES MISSIONS DE L'ETAT

*Nouakchott, les 8 et 9 décembre 2003*

## CADRE D'INTERVENTION

Le Bureau Organisation et Méthodes, point focal du Programme National de Bonne Gouvernance (PNBG), chargé de la composante Modernisation et Renforcement des capacités de l'Administration publique, organise conjointement avec la coordination du PNBG rattachée au MAED, un atelier national sur le rôle et les missions de l'Etat, les 8 et 9 décembre 2003, à Nouakchott, au Monotel hotel.

L'atelier s'inscrit dans le cadre d'un projet d'appui à la mise en œuvre du PNBG, objet d'une convention de financement entre le PNUD et le Gouvernement mauritanien

Ce cadre d'intervention précise les objectifs de l'atelier, sa méthodologie et son organisation, identifie les participants, les groupes de travail et propose un programme de travail

### 1/. Objectifs

- a) Identifier le rôle et les missions de l'Etat en Mauritanie,
  - en fonction des objectifs et stratégies et politiques générales et sectorielles de développement,
  - en fonction du contexte marqué par
    - le désengagement du secteur économique, l'encouragement au secteur privé et la promotion d'un partenariat avec la société civile,
    - la recherche d'une administration plus efficace et de proximité
- b) Aborder, dans la perspective de la mise en place d'un système de bonne Gouvernance, la détermination du partage des responsabilités et des missions entre l'Etat, les Collectivités et organismes publics, le secteur privé et les différents acteurs de la société civile
- c) Enclencher une dynamique de concertation et d'échanges pour l'appropriation des concepts de bonne gouvernance et apporter une contribution décisive à la mise en œuvre du Programme national de bonne gouvernance

### 2/. Méthodologie et Organisation

La méthodologie vise à permettre une participation active, offrant à tous la possibilité de s'exprimer, d'échanger les points de vue et les expériences, et devant permettre d'aboutir, d'un commun accord, à des résultats concrets, permettant essentiellement :

- une identification exhaustive des missions de l'Etat,
- une délimitation de la portée exclusive ou partagée des interventions de l'Etat dans les domaines relevant de ses missions

Les travaux se dérouleront en plénière et dans des groupes de travail.

Trois documents seront présentés en plénière : une Introduction aux objectifs de l'Atelier et deux communications dont la première porte sur le et les missions de l'Etat en Mauritanie et la seconde sur l'évaluation des politiques et stratégies publiques.

Les documents de travail serviront de base de réflexion et de source d'information aux groupes de travail chargés de traiter chacun l'un des trois grands domaines d'intervention de l'Etat :

- 1 domaine de souveraineté et d'amélioration institutionnelle
- 2 domaine du développement
- 3 domaine du développement humain et de la promotion sociale

Le choix des différents domaines d'intervention de l'Etat lui même et des secteurs correspondants restera toujours d'une certaine manière, relatif. Il importe seulement de clairement la formuler et de bien couvrir la totalité du champ d'intervention souhaité ( en restant cohérent avec le contenu des principes généraux de répartition des compétences )

Dans chaque groupe, les missions principales relatives à chaque domaine seront identifiées, puis chacune de ces missions principales sera décomposée en missions secondaires.

Chaque groupe de travail constitué de représentants de l'administration, des collectivités locales, du secteur privé et de la société civile aura la responsabilité dans le domaine qu'il examinera, :

- de proposer une identification et une répartition des missions de l'Etat et des tâches correspondantes des structures administratives, d'une part,
- et de déterminer le caractère (exclusif ou non ) des interventions de l'Etat au titre de ses missions, pour proposer une délimitation du rôle des différents acteurs publics et privés, d'autre part.

### **3/. Participants**

Les participants à l'atelier seront des représentants des différents acteurs du système de gouvernance au sein duquel s'insère l'exercice des missions de l'Etat :

- des représentants des administrations ministérielles,
- des représentants des organismes autonomes,
- des représentants des collectivités locales,
- des représentants du secteur privé,
- des représentants de la société civile,
- des représentants des partenaires du développement.

#### **4/ Constitution des groupes de travail**

3 groupes de travail seront constitués :

Groupe de travail n°1 : Domaine souveraineté

Président, Diallo Mamadou Bathia, Conseiller du Premier Ministre

Membres : Premier ministre, Affaires étrangères et coopération, Défense nationale, Justice, Intérieur, Communication, Relation avec le Parlement, Magrheb arabe, Etat Civil, Finances, Fonction publique, Technologies nouvelles, représentants de la société civile, du secteur privé

Groupe de travail n° 2 : Domaine économique

Président, Mohamed Ould Abba Conseiller du Ministre des Affaires économiques et du développement

Membres : Premier Ministre, Postes et télécommunications, Affaires économiques et développement, Mines et industries, Développement rural, environnement, Equipement et transports, Commerce artisanat et tourisme, Hydraulique et énergie, Pêches et économie maritime, organismes autonomes ( Autorité de régulation et Commissariat à la lutte contre la pauvreté ) représentants du secteur privé et de la société civile et des partenaires du développement

Groupe de travail n° 3 : Domaine social

Président Zein Ould Zeidane, Directeur du CEMAP

Membres : Premier Ministre, Education nationale, Travail, Jeunesse, Santé et affaires sociales, Culture, orientation islamique, Alphabétisation et enseignement originel, Condition féminine, organismes autonomes ( Commissariat aux droits de l'homme, à la lutte contre la pauvreté et à l'insertion ) représentants de la société civile, du secteur privé

Chaque président de Groupe sera assisté par un facilitateur, rapporteur du groupe

La question des Membres du gouvernement à inviter à la cérémonie d'ouverture est laissée à l'appréciation du Secrétaire Général du Gouvernement et du Ministre des Affaires Economiques et du Développement.

Pourraient être invités, les ministres de l'Intérieur, de la Fonction publique et de l'emploi, des Finances, le Commissaire aux droits de l'homme et le Président de l'Autorité de Régulation

## **5/ Programme de travail**

<b>Journée du 8 juin</b>	Président de séance Mohamed Lémine Ould Deida Conseiller du Premier Ministre, Président du Comité de pilotage du PNBG
9h à 10h	Accueil et installation des participants
10 à 10h30	Cérémonie officielle d'ouverture
10h à 11h	Pause café
11h à 11h 15	Présentation des objectifs de l'atelier par Mr Diallo Amadou Ousmane Conseiller chargé du BOM
11h 15 à 11h 45	Communication sur le rôle et les missions de de l'Etat en Mauritanie par Mr Aly Fall Consultant
11h 45 à 12h 15	Débats
12h15 à 12h 45	L'évolution des missions de l'Etat au regard des politiques et stratégies publiques en Mauritanie par Pr Ahmed Salem Ould Bouboutt, Conseiller du Premier Ministre
12h 45 à 13h 30	Débats
13h 30 à 15h	Pause déjeuner
15h à 18h	Travaux de groupe
<b>Journée du 9 juin</b>	Président de séance Ahmed youra ould haye Chargé de Mission au MAED, Coordonnateur national du PNBG
9h à 11h	Travaux de groupe
11h à 11h 30	Pause café
11h à 12h30	Restitution des travaux de groupe
1230 h à 13h30	Conclusions et Recommandations de l'Atelier
14h30	Cérémonie de clôture

## Annexe

### *Termes de Référence des Groupes de travail*

#### *1. Contexte*

Face aux données actuelles de la mondialisation, de la libéralisation et des exigences nouvelles de dialogue et de partenariat, dans la plupart des pays aujourd'hui s'est produite une prise de conscience de la nécessité d'une conception renouvelée du rôle de l'Etat dans la société, tendant à réduire son champ d'action mais surtout pourrait on dire, à le recentrer sur des tâches sinon toujours nouvelles, du moins dont l'importance s'est considérablement accrue face à une demande sociale à la fois plus diversifiée et plus exigeante.

Dans le contexte mauritanien, l'on constate une évolution semblable. Déjà avec les réformes engagées depuis 1985, le champ d'action de l'Etat s'est sensiblement réduit, mais sans pour autant lui faire perdre son rôle essentiel et exclusif de conception et de fixation des stratégies et des politiques de développement, ainsi que des lois et normes de régulation des activités sociales et économiques.

L'Etat se doit donc d'améliorer sa capacité d'action ainsi que la qualité et l'efficacité de cette action dans les domaines qui demeurent de sa responsabilité propre. Mais il doit tout autant développer un véritable partenariat avec les autres acteurs sociaux, qu'il s'agisse des autres personnes publiques (collectivités locales en particulier), du secteur privé (dont est reconnue la capacité d'initiative et la valeur productrice) ou de la société civile (de plus en plus active, en particulier dans les actions de développement à la base). Ces autres acteurs sont en effet appelés à prendre les uns et les autres le relais du désengagement de l'Etat pour conduire à plus de démocratie, à travers plus de participation au développement et de prise de responsabilités.

La place et le rôle de l'Etat doivent ainsi se définir par référence aux missions essentielles qu'il s'est assignées. A ce sujet, il ne s'agit pas de s'engager dans une conception de redémarrage à zéro et d'élaborer une répartition théorique plus ou moins idéale. Il faut partir des données de l'existant des missions assignées et/ou assumées par l'Etat mauritanien.

A cet égard, les réflexions et débats de l'atelier national s'articuleront autour de trois grands domaines d'intervention de l'Etat qui feront chacun l'objet d'un groupe de travail. Toutefois, il importe également que l'atelier ne perde pas de vue non plus les possibilités de convergence ou de contact entre ces domaines, dans la mesure où certaines missions peuvent apparaître comme relevant éventuellement de deux ou de plusieurs d'entre eux.

## **2. Objectifs du groupe de travail 1 : domaine souveraineté**

- Dresser une liste des missions principales et secondaires de l'Etat en matière de souveraineté, telles qu'elles ressortent des stratégies et déclarations de politiques du gouvernement et des textes organisationnels des ministères ( Premier ministre, Affaires étrangères et coopération, défense nationale, Justice, Intérieur, Finances, Fonction publique, Relations avec le parlement, Magrheb arabe, Etat civil
- Evaluer la pertinence de l'organisation administrative en regard des missions à remplir et formuler des propositions de partage ou de regroupement des tâches au sein des grandes unités administratives
- Identifier les possibilités d'action et de participation et la part de responsabilité dans les missions et interventions de l'Etat pouvant incomber aux autres acteurs de la gouvernance dans les domaines de souveraineté.

Domaines à examiner

Justice  
Défense, sécurité police, aménagement du territoire  
Diplomatie et relations extérieures, coopération  
Communication  
Finances et gestion des ressources publiques  
Administration publique  
Développement institutionnel

## **3 Objectifs du groupe de travail n 2 : domaine économique**

- Dresser une liste des missions principales et secondaires de l'Etat en matière économique, telles qu'elles ressortent des stratégies et déclarations du gouvernement et des textes organisationnels des ministères (Premier Ministre, Postes et Télécommunications Finances, affaires économiques et développement, Mines et Industrie, Développement rural et environnement, Equipements et Transports, Commerce, artisanat et tourisme, Hydraulique et Energie, Pêches et Economie maritime ) et organismes autonomes ( Autorité de régulation, Commissariat à la lutte contre la pauvreté )
- Evaluer la pertinence de l'organisation administrative en regard des missions à remplir et formuler des propositions de partage ou de regroupement des tâches, au sein des grandes unités administratives.
- Identifier les possibilités d'action et de participation et la part de responsabilité dans les missions et interventions de l'Etat pouvant incomber aux autres acteurs de la gouvernance dans les domaines économiques

Domaines à examiner

Politiques et stratégies économiques  
Développement rural et agriculture, environnement  
Ressources animales, élevage et pêches  
Industrie, commerce, mines et géologie  
Eau, hydraulique et ressources énergétiques  
Infrastructures  
Recherches scientifiques  
Technologies nouvelles

#### ***4. Objectifs du groupe 3 : domaine social***

\* Dresser une liste des missions principales et secondaires de l'Etat en matière sociale, telles qu'elles ressortent des stratégies et déclarations du gouvernement et des textes organisationnels des ministères ( Premier Ministère, Education nationale, Travail, Jeunesse, Santé et affaires sociales, Culture et orientation islamique Alphabétisation et enseignement originel, Condition féminine ) et organismes autonomes ( Commissariat aux droits de l'homme, à la lutte contre la pauvreté et à l'insertion )

- Evaluer la pertinence de l'organisation administrative en regard des missions à remplir et formuler des propositions de partage ou de regroupement des tâches au sein des grandes unités administratives
- Identifier les possibilités d'action et de participation et la part de responsabilité dans les missions et interventions de l'Etat pouvant incomber aux autres acteurs de la gouvernance dans les domaines sociaux

Domaines à examiner

Education  
Santé et action sociale  
Jeunesse et condition féminine  
Culture  
Protection sociale  
Travail et emploi